

# Violences aggravées : deux jeunes hommes relaxés



## SAINTE-GENEVIÈVE

Jeudi 17 janvier, deux jeunes hommes de Sainte-Geneviève comparaissaient devant le tribunal correctionnel de Beauvais pour des faits de violences aggravées. Les faits remontent au 30 août 2018 au city stade de la commune. Les deux jeunes, avec des amis, se sont retrouvés sur les lieux et ont partagé une partie de football avec d'autres jeunes. Or, selon les témoignages, la tension est montée au sein des deux groupes. Et une bagarre éclate. Un des jeunes hommes présents, blessé, est alors emmené à l'hôpital de Beaumont. Les deux jeunes hommes, âgés respec-

**« ON N'EST PAS  
DANS LA JUNGLE »**

Les deux jeunes gens ont été jugés à Beauvais.

tivement de 23 et 21 ans, et déjà condamnés par ailleurs, mais insérés socialement et professionnellement, ne reconnaissent pas les faits. « Ça m'échappe cette histoire : on n'est pas dans la jungle », lance l'un des deux. Et son compère de noter également : « Je ne comprends pas cette histoire. » Si le ministère public a requis un mois de prison avec sursis pour chacun, le tribunal a prononcé une relaxe.

**M.M.D**